

<https://www.aefinfo.fr/depeche/722146-education-a-la-vie-affective-relationnelle-et-sexuell...>

✍ Elise Le Berre

🕒 5 min read

Éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle : C'est moi qui pilote ce programme, tranche Anne Genetet

Au lendemain des propos de son ministre délégué sur le projet de programme d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, Anne Genetet rappelle qu'il n'y a "qu'une seule ligne : celle du ministère", le 28 novembre 2024. Alors qu'Alexandre Portier estime que le projet de texte n'est "pas acceptable en l'état", la ministre de l'Éducation souligne que c'est elle qui "pilote ce programme". "La 'théorie du genre' n'existe pas, et n'existe pas dans ce programme", insiste-t-elle, soutenue par des syndicats de l'EN et des associations qui appellent à appliquer ce programme au plus vite.



Un premier projet de programme d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle a été publié en mars, et des modifications ont été apportées suite à la CSL du 20 novembre.

capture écran

"La 'théorie du genre' n'existe pas, et n'existe donc évidemment pas dans ce programme", assure Anne Genetet sur [BFMTV](#), le 28 novembre 2024, au lendemain de la déclaration de son ministre délégué sur le projet de programme d'[Evars](#). Un programme jugé "pas acceptable, en l'état", par Alexandre Portier, ministre en charge de la Réussite scolaire et de l'Enseignement professionnel, qui a assuré aux sénateurs qu'il "s'engagera personnellement pour que la 'théorie du genre' ne trouve pas sa place dans nos écoles".

Écartant toute "idéologie" dans ce programme "équilibré, très progressif, apprenant le respect et le consentement", la ministre de l'Éducation nationale rappelle qu'il n'y a "qu'une seule ligne : celle du ministère, que je défends : c'est moi qui pilote ce programme".

Un "enjeu citoyen" qui nécessite "une politique volontariste"

Les propos du ministre délégué ont fait bondir des syndicats, à l'instar de [SUD-Éducation](#) : Alexandre Portier, en invoquant la "théorie du genre", "reprend à son compte toute la communication transphobe et complotiste des groupes d'extrême droite", alerte le syndicat.

Plus largement, il s'agit aussi "d'éduquer à l'égalité filles-garçons, de faire comprendre ce qu'est le consentement. En plein procès 'Mazan', c'est un enjeu citoyen", souligne Sophie Vénéitay, secrétaire générale du [Snes-FSU](#), sur [franceinfo](#).

La CGT éducation souligne que le programme, qui n'est "ni militant ni sexualisant", contribue à "l'épanouissement et au bien-être des élèves, à leur réussite scolaire et à l'apaisement dans les établissements". "C'est un préalable essentiel à la construction d'un projet de société égalitaire, sans discriminations et sans harcèlement scolaire."

Même son de cloche du côté du [Cese](#), qui alertait déjà sur les "lacunes de l'éducation à la sexualité" il y a deux mois ([lire sur AEF info](#)) : "L'Evars n'est pas un acte de militantisme mais une question d'égalité, de consentement, de prévention de violences sexuelles et de protection pour nos enfants", estime son président, Thierry Beaudet.

Les [OS](#) appellent le ministère à publier les programmes d'Evars au plus vite, et "tels qu'ils ont été travaillés avec les organisations syndicales en conservant la notion d'identité de

genre des programmes", précise SUD-Éducation.

Tout comme la Civise, qui "réaffirme le besoin d'un programme national et appelle le gouvernement à confirmer au plus vite sa mise en place". "Jamais les besoins d'instruire les enfants de manière progressive et ajustée à leur âge et de leur permettre les enjeux de la vie affective, relationnelle, de l'intimité, du consentement, n'ont été plus évidents et consensuels", souligne l'association. Qui plaide pour "une politique volontariste", l'école étant "le premier lieu où elle peut et doit s'organiser". Elle affirme aussi "son plus entier soutien à la ministre Anne Genetet dans sa volonté de porter le programme à son terme".

Enfin, un collectif (Planning familial, fédération nationale de CIDFF et Sidaction) réaffirme aussi son souhait d'une "application qui n'a que trop tardé", et appelle le gouvernement à "revenir sur les propos tenus par son ministre".

Cette création de programme doit être étudiée en CSE mi-décembre, et des modifications ont été apportées depuis la première version publiée en mars dernier ([lire sur AEF info](#)), puis après la CSL.

Generated with Reader Mode